



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 682

Texte de la question

SITUATION À GAZA

Mme la présidente . La parole est à Mme Andrée Taurinya.

Mme Andrée Taurinya . Il aura fallu dix-neuf mois pour que celles et ceux qui salissaient hier les défenseurs de la paix revoient l'inconditionnalité de leur soutien à la politique criminelle d'Israël. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Le poids de la complicité semble être devenu trop lourd à porter, et pour cause : plus de 50 000 victimes civiles à ce jour, en majorité des femmes et des enfants, des amputations à vif, des écoles rasées, des soignants et des journalistes assassinés, une famine orchestrée par l'armée soi-disant la plus morale du monde !

C'est ce que nous n'avons eu de cesse de dénoncer, malgré une pluie de calomnies, malgré la répression et les menaces de mort. (*Mêmes mouvements.*) Comment pouvait-on croire que cette fuite en avant génocidaire libérerait les otages ? Nous espérons leur libération, comme celle des milliers de prisonniers palestiniens, dont des centaines d'enfants.

M. Netanyahu n'a jamais caché son objectif. Encouragé par le président Trump, il a confirmé, dans sa dernière déclaration, un projet qui n'est pas nouveau : déporter la population de Gaza pour annexer ce territoire. Ce plan ne s'arrêtera que si les puissances occidentales cessent d'encourager le premier ministre israélien dans cette voie.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, lundi, vous avez estimé que la demande de révision de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne était légitime. Ne vous arrêtez pas en si bon chemin. L'inertie des États membres de l'Union européenne ne peut pas conduire la France à renoncer aux mesures coercitives unilatérales qu'elle a le devoir de prendre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Vous aimez rappeler les sanctions prononcées contre vingt-huit colons israéliens ultraviolents. La colonisation à visage humain n'existe pas : qu'en est-il des 500 000 autres qui commettent des crimes de guerre en s'appropriant des terres en toute illégalité ?

Il est du devoir d'un responsable politique d'agir maintenant pour empêcher que l'histoire d'un génocide s'écrive au passé. Quand allez-vous reconnaître l'État de Palestine ? Quand soutiendrez-vous des sanctions et un embargo sur les armes fournies à Israël pour arracher un cessez-le-feu et construire une paix juste et durable ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'Europe.

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué chargé de l'Europe* . Depuis le premier jour, la diplomatie française est mobilisée à Gaza, au Moyen-Orient, pour faire entendre cette voix singulière d'équilibre qui a toujours été la sienne. Elle a appelé à un cessez-le-feu permanent, à la libération de tous les otages, au soutien du droit international humanitaire et à une solution politique à deux États – un État palestinien souverain et l'État israélien, qui vivraient côte à côte, en sécurité. C'est la seule voie qui peut ramener la paix dans cette région.

Le président de la République l'a rappelé en des termes très clairs et très fermes, hier soir, à la télévision : toute entrave à l'accès à l'aide humanitaire à Gaza doit être stoppée. Les populations civiles doivent pouvoir en bénéficier. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

En ce moment même, nous travaillons avec nos partenaires de la région pour relancer le dialogue politique et ouvrir une perspective de reconstruction et de gouvernance de la bande de Gaza sans le Hamas – notre objectif est le désarmement de ce groupe terroriste. Nous souhaitons aussi, lors de la conférence des Nations unies qui aura lieu le mois prochain à New York et qui sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite, lancer une dynamique de reconnaissance de l'État palestinien, ainsi que des relations entre Israël et ses voisins.

Voilà la ligne qui a toujours été celle de la France et que nous continuerons de défendre, avec constance et détermination, en faveur de la paix dans la région. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Protestations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Sarah Legrain . Vous étiez contre le cessez-le-feu !

Données clés

Auteur : [Mme Andrée Taurinya](#)

Circonscription : Loire (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 682

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe

Ministère attributaire : Europe

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mai 2025